



+ CITOYENNETÉ

Devenez acteur de votre quartier !

Les conseils de quartier sont des lieux vivants d'informations, de débats et de propositions. Vous avez jusqu'au 15 septembre pour faire acte de candidature.

Mis en ligne le 23 mai 2017

QUEL RÔLE JOUENT LES CONSEILS DE QUARTIER ?

La Ville compte cinq conseils de quartier : Gargan, Centre, Poudrierie, Danton et Jacob. Ces conseils traitent des questions relevant de l'amélioration du cadre de vie (propreté, espaces verts) et de la sécurité (circulation, tranquillité). Ils sont consultés sur les projets d'aménagement et participent à l'animation de la vie de quartier, notamment lors de la fête des quartiers. Chaque conseil est composé de 16 membres.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Les conseillers de quartier pour l'année 2017-2019 seront désignés par tirage au sort le 29 septembre 2017. Les inscriptions se font obligatoirement en remplissant un formulaire disponible en ligne sur le site de la ville. Le formulaire sera également disponible sous format papier dans les bâtiments publics de la ville ou lors de manifestations (forum des sports et des associations par exemple). La clôture des inscriptions est fixée au **15 septembre**.

POURQUOI PAS VOUS ?

Habitants, acteurs économiques, étudiants, membres d'une association et toute personne majeure qui concourt à l'amélioration de son quartier peut devenir conseiller de quartier.

Pour devenir membre de mon conseil de quartier, je remplis le formulaire en ligne.

Les candidats sont tenus d'accepter la [charte des conseils de quartier](#).

Consultez également la [carte des quartiers](#) pour savoir de quel quartier vous dépendez.



MAIRIE DE LIVRY-GARGAN
3, PL. FRANÇOIS-MITTERRAND - B.P. 56 - 93891
LIVRY-GARGAN

☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43